

# Inscription Club Sportif

## Demande d'intervention dans le cadre de l'Assurance Complémentaire

### Coordonnées de l'affilié (écrire en majuscule ou collez une vignette d'identification)

N° de registre national:       -

N° d'affiliation:

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_ Bte: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Collez ici une vignette

### A compléter par le club sportif:

La direction du club sportif \_\_\_\_\_

affilié à la Fédération/Ligue \_\_\_\_\_

certifie que la personne dont les coordonnées sont reprises ci-dessus

est affiliée pour la saison \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Sport pratiqué: \_\_\_\_\_

### Montant

La somme de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € a été perçue

Cachet du club sportif:  
(obligatoire)

Date: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du responsable du club:

L'intervention est octroyée à tout bénéficiaire sur présentation d'une preuve de paiement jointe au présent document:

- maximum 20€ pour les moins de 18 ans jusqu'au 31/03/2009
- maximum 40€ pour les moins de 18 ans à partir du 01/04/2009
- maximum 15€ pour les plus de 18 ans

Pour bénéficier de l'intervention, l'affilié(e) doit être en règle de cotisations en Assurance Complémentaire depuis au moins 6 mois.

Ce document est relatif aux conditions statutaires de l'Assurance Complémentaire valables à partir du 01/04/2009.

Les données collectées sont utilisées pour le suivi de votre demande et sauf opposition de votre part, à des fins d'information sur les activités et services de Partenamut. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, en vous adressant au responsable du traitement: Partenamut, bd Anspach 1 - 1000 Bruxelles.